



Relations entre les Églises réformées Berne-Jura-Soleure et la Cevaa; prise de connaissance

Propositions :

1. Le Synode prend connaissance des développements concernant la cessation des activités d'intermédiaire que DM assurait entre les Églises de Suisse et la Cevaa et ceux concernant le financement futur de la Cevaa.
2. Le Synode prend connaissance du fait que le Conseil synodal envisage de ne pas adhérer directement à la Cevaa.

Motif

La Cevaa, pionnière de la décolonisation

La Communauté Évangélique d'Action Apostolique (Cevaa, aujourd'hui Communauté d'Églises en mission) a été fondée en 1971 pour succéder à la Mission évangélique de Paris. Le contexte profondément marqué par l'œcuménisme a conduit à considérer que le moment était venu de dissoudre cette société missionnaire dirigée de manière très centralisée depuis l'Europe. En lieu et place est née une communion d'Églises qui s'est engagée sur la voie du partage communautaire, de l'action et du témoignage commun de 35 Églises, pour la plupart francophones, réparties sur quatre continents. Cette étape vers la décolonisation et la décentralisation de la collaboration ecclésiale internationale a constitué un acte pionnier dans le paysage des organisations et œuvres missionnaires œcuméniques de l'époque et c'est encore aujourd'hui une source d'inspiration et un modèle à suivre.

La Cevaa s'est profilée comme une alternative, en particulier dans le contexte des normes globales en matière de coopération internationale que les œuvres missionnaires doivent aussi respecter et dont l'aspect bureaucratique se fait de plus en plus ressentir. Fondée sur l'échange théologique, la Cevaa représentait un modèle d'organisation solidaire, axé sur les relations, riche sur le plan spirituel, démocratique et d'envergure internationale.

Des collaborateurs et collaboratrices de l'Église provenant de toute la Suisse ont pu faire des expériences marquantes dans le cadre d'engagements personnels ou sur délégation au sein du réseau de la Cevaa et, de retour en Suisse, en ont fait profiter le paysage ecclésial notamment de la Suisse romande. La Cevaa a également apporté une touche en matière d'échanges de personnes en faisant évoluer le modèle traditionnel des échanges Nord-Sud vers la possibilité de profiter également d'échanges Sud-Nord et même Sud-Sud et en continuant de cultiver cette innovation.

Par ailleurs, la Cevaa a même été une source d'inspiration pour les Églises réformées de Suisse alémanique. L'idée d'une communion d'Églises multilatérale, démocratique et internationale sur le modèle de la Cevaa a notamment été promue dans le cadre de la coopération des Églises et missions évangéliques (KEM). En raison d'une participation restreinte des paroisses et de problèmes de financement, la KEM a été dissoute pour fusionner en 2001 avec Mission 21. Le Synode international de Mission 21, basé sur les assemblées continentales, est une relique de ce mouvement.

En Suisse, DM, à l'époque le Département missionnaire, a fait le lien dès le début entre les Églises de la Conférence des Églises réformées de Suisse romande (la CER, aujourd'hui Réf-Églises) et la Cevaa. C'est un héritage de la coopération de DM depuis sa fondation en 1963 avec la SMEP (Société des missions évangéliques de Paris) qui s'est logiquement poursuivie avec la Cevaa. DM organise et assure la collaboration sur les plans opérationnel et organisationnel des Églises de la CER avec la Cevaa. C'est la raison pour laquelle les contributions financières des Églises transitent par DM. Elles englobent des contributions aux structures, aux projets, aux échanges de personnes et le soutien au développement de l'organisation de partenaires. Les contributions des Églises de la CER à la Cevaa sont comprises dans la contribution des Églises aux œuvres missionnaires qui passent par l'EERS. Certaines Églises ont par ailleurs versé et versent encore des contributions supplémentaires à la Cevaa pour soutenir des projets.

Une idée novatrice dans la tourmente

De plus en plus de critiques se sont élevées malgré le fait que les échanges dans le cadre de la Cevaa, les impulsions liturgiques et celles en faveur de l'animation de jeunesse de cette communion d'Églises étaient très appréciés. L'impression que les échanges internationaux dans le cadre de la Cevaa étaient très souvent liés à des personnes sans que les paroisses soient très informées ou que la Cevaa en était réduite à un instrument de financement de projets a fait son chemin dans les esprits. Le souhait ambitieux de constituer une communion d'Églises n'a souvent pas pu se réaliser complètement. De plus, des dynamiques liées au déséquilibre des financements entre le Nord et le Sud et aux normes de plus en plus techniques de la coopération internationale n'ont pas pu être surmontées.

La question de savoir combien de temps et d'argent les paroisses romandes souhaitaient réellement investir dans l'univers œcuménique de la Cevaa a également surgi plus d'une fois. On s'attendait par ailleurs également à ce que les projets de DM, de l'EPER et de la campagne œcuménique Pain pour le prochain reçoivent des soutiens dans le cadre de la solidarité internationale.

Au sein des organisations œcuméniques, la focalisation importante de la Cevaa sur la francophonie s'est révélée, d'une part, être un atout identitaire, mais aussi, d'autre part, constituer une limite face à la concurrence d'autres réseaux œcuméniques tels que la Communion mondiale d'Églises réformées (CMER) ou la collaboration dans le cadre du Conseil œcuménique des Églises (COE).

DM se retire progressivement du financement

Depuis que DM a introduit une approche programmatique, renforcée après son adhésion à ZEWO, le modèle de participation financière des Églises suisses à la Cevaa via DM fait face à d'importantes difficultés. Cette situation de même que le déficit structurel de DM ont exercé ces dernières années une pression de plus en plus grande sur les paiements de DM à la Cevaa.

Le budget de près de 350000 francs que DM consacrait à la contribution à la Cevaa en 2016 s'est progressivement réduit pour atteindre 250000 francs en 2023. Le 20 juillet 2023, DM a officiellement annoncé qu'en raison de problèmes financiers pressants, l'organisation missionnaire allait faire une coupe de 50000 francs dans le budget prévu pour la Cevaa

en 2024. Les Églises de la CER ont été dans le même temps sollicitées pour compenser cette perte. Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure ont donc approuvé pour 2024 une contribution unique de 16000 francs à la Cevaa à la charge du Fonds de développement et de soutien.

À la suite de la coupe budgétaire de 2024, DM a annoncé qu'elle se retirait progressivement du financement de la Cevaa en réduisant chaque année le budget de cette dernière de 50000 francs. Le financement de la Cevaa par DM prendra ainsi fin en 2028. Bien que DM ait annoncé que toutes ses fonctions d'intermédiaire entre la CER et la Cevaa n'allaient pas disparaître, il faut s'attendre à ce que DM se concentre sur ses propres domaines en tant qu'œuvre missionnaire (qui parfois se recoupent avec ceux de la Cevaa).

Les Églises romandes sollicitées

Compte tenu du retrait de DM de la Cevaa, la CER a appelé par décision du 1^{er} juin 2024 les Synodes des sept Églises membres à se décider sur l'éventualité d'adhérer à titre individuel à la Cevaa (sans passer par l'intermédiaire de DM) et sur l'enveloppe financière qu'elles sont prêtes à consacrer pour soutenir la communion d'Églises de la Cevaa. Par la suite, en mai 2025, le secrétariat de la Cevaa s'est adressé aux Églises de la CER pour, d'une part, leur rappeler l'importance et le caractère unique de la Cevaa, les appeler à une participation active et, d'autre part, informer que les finances de la Cevaa sont certes fragiles, mais que l'organisation ne va pas s'écrouler avec la suppression des contributions de la Suisse.

Différents entretiens préparatoires ont clairement montré que les Églises préfèrent concentrer leur engagement sur le soutien à DM plutôt que consentir un effort supplémentaire pour la Cevaa. Il est également devenu clair que les Églises n'ont ni la volonté ni les moyens de compenser même un tant soit peu le retrait du soutien de la Cevaa par DM. Tout ceci intervient dans un contexte où la refonte du financement de l'EPER, de Mission 21 et de DM par le biais de l'EERS constitue un défi pour toutes les Églises réformées de Suisse.

Au 12 février 2026, la Conférence des Églises françaises en Suisse alémanique (CERFSA) et les Églises réformées des cantons de Vaud et du Valais se sont prononcées en faveur d'un retrait de la Cevaa, Fribourg a ajourné la décision alors que Neuchâtel et Genève restent dans la Cevaa. Le Synode supplémentaire de l'Église réformée vaudoise (EERV) des 30 et 31 janvier 2026 a donné le signal. Le Synode a souligné que c'est « par » et « avec » DM que l'EERV est entrée dans la Cevaa, qu'elle renonce à y adhérer directement et qu'elle ne lui versera pas de contribution financière.

Concentration sur la coopération internationale ecclésiale

DM est l'organisation missionnaire spécialisée certifiée ZEWO des Églises réformées francophones de Suisse. La coopération internationale qui a fait ses preuves dans le cadre de DM se trouve également sous pression dans ce contexte de ressources fluctuantes. Il convient donc de mettre la priorité sur le renforcement structurel de DM plutôt que d'éparpiller les forces en soutenant d'autres acteurs tels que la Cevaa.

L'attitude majoritairement réservée des Églises membres de la CER à l'égard de la Cevaa constitue également pour les Églises réformées Berne-Jura-Soleure un précédent de poids. Les Églises réformées Berne-Jura-Soleure n'ont pas les moyens de compenser le manque manifeste d'identification des Églises de la CER vis-à-vis de la Cevaa ni les pertes financières occasionnées par le retrait de DM. Le Conseil synodal estime que garantir la coopération internationale des Églises par le soutien à DM, à l'EPER et à Mission 21 par le biais de l'EERS est prioritaire.

En se fondant sur les informations relatives aux développements évoqués ci-dessus et en vertu de sa compétence en matière d'adhésions des Églises réformées Berne-Jura-Soleure, le Conseil synodal, envisage de ne pas demander d'adhésion directe à la Cevaa.

Le Conseil synodal